



Événements et activités des mois de février et de mars

10 février	Journée pédagogique
14 février	St-Valentin, on invite les enfants à s'habiller avec du rose, rouge ou du blanc
21 février	Conseil d'établissement à 19 h
27 février au 3 mars	Semaine de relâche
17 mars	Journée pédagogique
12 mai	Journée école en reprise de la Journée tempête du 23 décembre (Jour 3).

Semaine des enseignantes et des enseignants

La semaine des enseignantes et des enseignants est du 6 au 10 février 2023. Nous tenons à remercier sincèrement nos enseignants pour leur implication et leur dévouement auprès des élèves de l'école de la Petite-Gare. Vous conviendrez avec nous que leur contribution est essentielle pour assurer la réussite de nos élèves.

Un immense MERCI à notre extraordinaire équipe de pédagogues !

Deuxième rencontre de parents et bulletin

Des rencontres avec les enseignants, titulaires et spécialistes, sont prévues pour les parents dans la semaine du 20 février. À ce moment de l'année, nous désirons mettre l'accent (en termes de temps et de qualité d'échange) sur les rencontres parents/enseignant des élèves auxquels nous avons des communications spécifiques à livrer ainsi qu'aux parents qui auraient des informations à nous communiquer. Nous privilégions donc le temps pour des rencontres avec les parents dont les enfants sont en difficulté au niveau des apprentissages et/ou du comportement. **Les enseignants vous feront parvenir leurs disponibilités dans les semaines à venir.**

Vous pourrez aussi avoir un entretien avec les spécialistes en cliquant sur le lien à côté de son nom. Celui-ci communiquera avec vous. **Les liens FORMS seront accessibles du 6 février 13 février inclusivement.**

Isabelle Côté (orthopédagogue 5^e et 6^e année) : <https://forms.office.com/r/UAt5xAahKP>

Julie Longtin (orthopédagogue 2^e, 3^e et 4^e année) : <https://forms.office.com/r/J60HaqDLT8>

Caroline Lafontaine (orthopédagogue 1^{re} année et francisation) : <https://forms.office.com/r/euPLXbmnhc>

Sonia Leboeuf (enseignante soutien) : <https://forms.office.com/r/HFYqy9sK58>

François Ste-Marie (musique) : <https://forms.office.com/r/asXJNP6XUy>

Rosemarie Ojeda (anglais) : <https://forms.office.com/r/iARSF25v0G>

Mariam Yousef (anglais groupe 102 et 103) : mariam.yousef@cssdgs.gouv.qc.ca (courriel)

Tanya Sieber (éducation physique 001, 012, 1^{er}, 3^e, 5^e et les multiris) : <https://forms.office.com/r/raESYE8U0G>

Renée-Pier Néron (éducation physique 001, 011, 013, 2^e, 4^e et 6^e) : <https://forms.office.com/r/08GYxLUPAu>

Les bulletins seront accessibles sur Mozaïk au plus tard le 15 mars 2023.

Inscriptions pour le préscolaire et primaire – année scolaire 2023-2024

INSCRIPTION pour le préscolaire du 6 au 10 février 2023:

Nous invitons les parents à prendre rendez-vous sur le site Internet de l'école. Les documents à remplir seront remis sur place. Il serait préférable d'apporter **votre propre crayon à l'encre bleu.**

À l'heure du rendez-vous, les parents devront se présenter à l'heure exacte avec tous les documents requis.

*** Les formulaires pour l'inscription au service de garde seront remis au moment de l'inscription (le numéro d'assurance sociale des parents payeurs sera requis).

Réinscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 ainsi que l'inscription au service de garde 2023-2024

Pour les élèves qui fréquentent déjà notre école : Vous recevrez l'information par courriel en février pour réinscrire votre enfant via l'application Mozaïk. Veuillez noter que la période de réinscription aura lieu **du 6 au 10 février 2023**. À ce moment, vous devrez également faire l'inscription de votre enfant au service de garde

ATTENTION : Pour les élèves d'un autre secteur qui fréquentent notre école cette année : Un formulaire « Demande de choix d'école » pour l'année scolaire 2023-2024 leur sera remis **SUR DEMANDE** au secrétariat.

RETARDS :

Nous observons une hausse du nombre de retards le matin et au retour du dîner. Les élèves doivent arriver au plus tard à 7 h 55 le matin et 12 h 39 en après-midi. Tous les élèves qui arrivent après cette heure seront dirigés vers l'entrée du secrétariat où leur retard sera pris en note et inscrit dans Mozaik Portail.

Après 4 retards, votre enfant devra reprendre du temps lors d'une récréation et après, 7 retards vous recevrez une lettre de la direction. Selon la loi, la fréquentation scolaire est obligatoire. Votre enfant doit donc être présent et ponctuel.

ABSENCE POUR PLUS DE 5 JOURS POUR RAISONS PERSONNELLES

Durant cette période d'absence, l'enseignante consignera les travaux faits en classe. À son retour, votre enfant recevra une photocopie de ces diverses activités d'apprentissage afin qu'il puisse les réaliser :

- Aucune récupération particulière ne sera donnée à votre enfant. Toutefois, dès son retour en classe, votre enfant sera invité aux récupérations au même titre que les autres élèves du groupe;
- Aucune préparation et aucun plan de travail ne seront remis à l'avance;
- Aucune reprise de situation d'évaluation ne sera effectuée si l'enseignante a suffisamment d'informations pour porter un regard sur les apprentissages de l'élève en fonction du bulletin;
- Les épreuves du MEES (ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur), s'il y a lieu, ne pourront être reprises.

Votre collaboration sera demandée afin que les travaux remis au retour de votre enfant soient faits dans un délai raisonnable et qu'ainsi, il ou elle, puisse poursuivre ses apprentissages avec votre soutien.

Stationnement :

Nous vous rappelons qu'il est interdit de se stationner dans le stationnement du personnel de l'école en tout temps. À la fin des classes, le débarcadère est ouvert dès 15 h 30 et ce jusqu'à la fin du service de garde. Attention à la vitesse, la sécurité de vos enfants est importante.

De plus, pour éviter les bouchons de circulation le matin, merci de ne pas déposer vos enfants dans l'entrée du stationnement de l'école afin de ne pas la bloquer. Il est important de s'assurer de respecter le code de sécurité routière.

RAPPEL :

Pour la sécurité de tous, seules les buttes de neige sur la cour doivent être utilisées (interdiction de jouer sur celles près du fourgon et du débarcadère du service de garde).

Défi têtes rasées :

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite du projet d'Alexis Cloutier. Le 1^{er} février dernier, Alexis a rasé ses cheveux devant ses camarades de classe afin de remettre un chèque à Leucan dans le but de soutenir les enfants atteints de cancer.

Il a appris lors de cet événement qu'il avait réussi à amasser 1 100 \$. Bravo Alexis, pour ta détermination et ton courage!



Fiche santé:

Lorsque la situation de santé de votre enfant change, il est important d'aviser l'école afin de mettre la fiche santé à jour. De ce fait, si votre enfant a de nouvelles allergies, asthme ou autres, il est important que les différents intervenants de l'école soit mis au courant afin de bien accompagner votre enfant au quotidien.